

- Chakib Khelil condamné à 20 ans de prison
- 6 et 4 ans ferme pour Ould Abbès et Barkat

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5675 - Mercredi 29 juin 2022 - Prix : 10 DA

Parking et location obligatoire des parasols et tables

Gratuit l'accès aux plages ?... pas vraiment

Route transsaharienne

Le projet réduira la facture de transport de marchandises de 30 %

Baisse prévue de la facture d'importation de 50 % en 2023

L'Algérie bientôt autonome en production d'insuline

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Djamel Benbahmed, a annoncé, hier, que la facture d'importation d'insuline, estimée à 400 millions de dollars/an, devrait baisser de 50 % en 2023. L'Algérie pourra donc être autonome en termes de production d'insuline de dernière génération, grâce à l'inauguration d'une nouvelle unité de production 100 % algérienne qui sera mise en service prochainement.



Sénat

Présentation du projet de loi sur les zones franches

La deuxième journée a été prolifique

Le badminton et la lutte décrochent l'or, le karaté termine avec l'argent

Baisse prévue de la facture d'importation de 50 % en 2023

L'Algérie bientôt autonome en production d'insuline

■ Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Djamel Benbahmed, a annoncé, hier, que la facture d'importation d'insuline, estimée à 400 millions de dollars/an, devrait baisser de 50 % en 2023. L'Algérie pourra donc être autonome en termes de production d'insuline de dernière génération, grâce à l'inauguration d'une nouvelle unité de production 100 % algérienne qui sera mise en service prochainement.

Par Meriem Benchaouia

Lors de son discours à l'occasion d'une conférence nationale intitulée «Souveraineté sanitaire, souveraineté pharmaceutique»,

Conseils économiques et sociaux Alger abritera la prochaine conférence de l'Association internationale

La prochaine conférence de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS) sera organisée en Algérie, a annoncé, hier, le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), dans un communiqué. «L'Assemblée générale de l'AICESIS a adopté, hier à Athènes, la décision de tenir la prochaine conférence conjointe, organisée en partenariat avec l'Organisation internationale du travail (OIT), à Alger», est-il indiqué dans le communiqué. A ce titre, le président du Cnese, Sidi Mohamed Bouchenak Khelladi, qui avait pris part aux travaux de cette réunion, s'est dit «honoré» du choix porté sur l'Algérie pour abriter cette conférence et a exprimé la disposition du Cnese à œuvrer au bon déroulement et à la réussite de cette manifestation.

Par ailleurs, en marge des travaux de l'Assemblée générale de l'AICESIS, le président du Cnese, également président de l'Union des Conseils économiques et sociaux arabes et institutions similaires, a rencontré, outre le Secrétaire général de l'AICESIS, ses homologues de plusieurs pays, membres de l'Association, dont notamment les présidents des Conseils économiques et sociaux de la Fédération de Russie, du Portugal, de Monaco, du Niger, de la Côte d'Ivoire, du Bénin et de la Mauritanie. Au cours de ces rencontres, le P Bouchenak Khelladi a évoqué les perspectives de développement de la coopération bilatérale, selon le communiqué. L'AICESIS, fondée en juillet 1999, regroupe aujourd'hui plus de 70 membres issus de quatre continents (Afrique, Amérique latine, Asie et Europe). Elle vise à promouvoir le dialogue et les échanges d'expérience et de bonnes pratiques entre ses membres et à encourager le dialogue entre partenaires économiques et sociaux dans le monde.

Hani O.

le ministre a fait savoir que la facture d'importation d'insuline verra une baisse de 50 % en 2023, notamment grâce à «l'inauguration, lors des prochains jours, de la première unité de production 100 % algérienne». Pour leur part, les acteurs du secteur ont estimé lors de cette conférence que la production locale d'anticancéreux et celle d'insuline représentent les nouveaux défis de l'industrie pharmaceutique algérienne dans le cadre de la souveraineté sanitaire du pays. Cette souveraineté sanitaire a plus que jamais prouvé son importance lors de la pandémie de Covid-19, a tenu à souligner le président de l'Observatoire national de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques, Redha Belkacemi. Concernant les produits anticancéreux, six nouvelles unités de production seront inaugurées dans les prochains jours, selon M. Belkacemi. «Ce sont des médicaments importants qui constituent un poids sur le budget de l'Etat et qui ont connu des perturbations de disponibilité», a-t-il souligné. Selon lui, cela doit permettre d'éviter les aléas de disponibilité et la dépendance au marché international et ses perturbations. Dans ce sens, le ministre du secteur a souligné que «notre stratégie est des plus claires : il ne s'agit pas de faire une industrie pharmaceutique pour le pla-



PH.D. R.

sir d'en faire, mais il faut que cette industrie fournisse une valeur ajoutée, condition sine qua non du développement économique de notre pays et, par ricochet, de la création de postes d'emploi». Observant, par ailleurs, qu'«aucun pays au monde ne dispose d'une autosuffisance en matière de production de médicaments», il a noté que l'Algérie s'emploie à diminuer la facture d'importation de médicaments inhérents à un certain nombre de pathologies. «La facture d'importation annuelle d'insuline et de certains médicaments relevant de l'oncologie s'élève à 1 milliard de dollars annuellement, un état de fait dont nous nous employons à revoir à

la baisse», a-t-il précisé.

Les produits locaux couvriront près de 80 % du marché national en 2023

Pour sa part, le président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (Unop), Abdelouahed Kerrar, a indiqué que l'Algérie réalise une croissance dans le secteur de l'industrie pharmaceutique à deux chiffres depuis une quinzaine d'années, se qui renforce la souveraineté sanitaire du pays. «C'est un grand saut réalisé par notre pays à travers 196 unités pharmaceutiques tirant également les prix vers le bas au profit du citoyen et de l'Etat», a-t-il affir-

mé. De plus, M. Kerrar a rappelé le lancement progressif par l'Algérie de production de traitements d'oncologie en full process, ajoutée à la fabrication prochaine d'insuline, ce qui permettra aux produits locaux, a-t-il dit, de couvrir près de 80 % du marché national d'ici à 2023. Autres défis pour le secteur, selon le président de l'Unop, le développement de «nouvelles aires thérapeutiques» nécessitant une grande expertise, notamment en ce qui concerne les produits de bio-technologie. De plus, il s'agira, selon M. Kerrar, de se tourner de plus en plus vers l'export pour éviter une saturation du marché local sur certains produits pharmaceutiques. M. B.

Route transsaharienne

Le projet réduira la facture de transport de marchandises de 30 %

La route transsaharienne, considérée comme un moteur de croissance économique, permettra de réduire la facture de transport élevée, qui représente environ 50 % de la valeur des marchandises de 20 à 30%.

Le projet de route transsaharienne vise à réaliser un développement durable dans le continent africain, notamment avec la disponibilité des Etats membres sur diverses ressources naturelles, a expliqué le général la Société algérienne des études d'infrastructure (Saeti), Ali Chakroun. Invité de la Chaîne 1 de la Radio nationale, il a fait savoir que le projet est terminé au niveau des pays du Sahel, qui peuvent exploiter cette route qui vise à réaliser l'intégration régionale et économique, d'une part,

et à renforcer la coopération afro-européenne, d'autre part. Ali Chakroun a révélé que la partie algérienne était dotée de la technologie moderne et des fibres optiques, notant que des études ont été réalisées pour équiper la route d'espaces de repos et d'espaces économiques qui seront soutenus par des programmes supplémentaires à l'avenir pour assurer le confort des usagers de la route. Le défi aujourd'hui, selon lui, est de trouver des mécanismes d'entretien de la route et des aménagements pour assurer la qualité des déplacements tout en garantissant la sécurité le long du réseau concerné. L'invité de la Chaîne 1 a ensuite passé en revue le chemin à parcourir pour chaque pays, soulignant l'enga-

gement de tous les Etats membres à concrétiser le projet, à l'exception de quelques tronçons courts sur lesquels les travaux seront achevés, comme le Mali et le Tchad, pour des raisons de sécurité. Pour rappel, le ministre des Travaux publics, Kamal Nasserri, a annoncé, hier, lors 73^e session du Comité de liaison de la route transsaharienne, que le taux des travaux liés à l'achèvement du projet est de 90 %.

Réunis, hier à Alger, les ministres du secteur des Travaux publics et des Equipements des pays membres du projet de la route transsaharienne se sont accordés sur l'accélération de la création d'un corridor économique. Ainsi, les ministres d'Algérie, de Tunisie, du Mali, du Niger, du Tchad et du Nigeria,

ont estimé que la mise en place de ce couloir est nécessaire pour la valorisation de ce projet. Cet accord fait suite à une étude réalisée par la Cnuced, ayant recommandé la mise en place d'un corridor économique à travers un mécanisme régional devant assurer une coordination efficace entre les pays membres pour valoriser cette route, a expliqué le secrétaire général du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT), Mohamed Ayadi. Cette valorisation devra passer par la facilitation du transit, du transport, du commerce et la génération d'investissements, le tout soutenu par la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), a encore indiqué le même responsable.

Louisa A. R.

Parking et location obligatoire des parasols et tables

Gratuit l'accès aux plages ?... pas vraiment

■ Malgré les assurances des responsables quant à la gratuité des plages autorisées à la baignade, la réalité est tout autre. En effet, les estivants sont confrontés aux mafieux des plages (parkingueurs et loueurs de tables, chaises et parasols) qui squattent chaque centimètre carré des plages et fixent des prix exagérés.

Par Thinhinane Khouchi

Comme chaque année, la question de la gratuité des plages se pose avec acuité. Si au début de la saison estivale, le ministre du Tourisme a insisté sur la gratuité d'accès aux plages, la réalité est amère. En effet, après deux ans de fermeture, les espaces de baignade ont été réappropriés par les estivants mais pas seulement, car même les «parkingueurs», loueurs de chaises et de parasols sont revenus en force pour squatter les plages. Leurs vieilles habitudes sont de mise, puisqu'ils continuent de dicter leur loi et leurs prix. Face à cette «hogra», il n'est pas rare que des altercations opposent ces mafieux à des estivants réfractaires à tous ces dépassements. Au niveau de plusieurs plages autorisées à la baignade, les mafieux des plages s'approprient les meilleurs espaces et installent, dès les premières heures de la journée, leurs tables, chaises, parasols, obligeant les estivants à planter leurs parasols loin de la mer. Pour Mouloud, un père de famille rencontré à Ain Benian à la plage El Djamilia, «on parle de

gratuité des plages, mais en réalité je ne le vois pas. Je suis obligé de payer le parking à 150 DA et vu que la moitié de la plage est squattée par les mafieux qui indirectement t'obligent à louer leurs parasols pour avoir accès à la mer à 1 500 DA, je crois qu'on doit parler de l'arnaque des plages et l'insécurité, car certains exploitants improvisés de plage ou de parking sont prêts à tout pour imposer leur loi et pour te faire payer le prix qu'ils veulent». Cerise sur le gâteau, «cette année, les prix sont encore plus élevés que les années précédentes. Ils veulent rattraper le retard des deux dernières années où les plages étaient fermées», dénonce Mehdi, un père de famille qui a vu sa journée de détente gâchée après s'être accroché avec d'abord le parkingeur qui l'a racketté de 200 DA, alors qu'il ne dispose même pas de ticket. Dans une des plages de la wilaya de Boumerdès, nous raconte Salim, père de trois enfants, «tu peux facilement voir ta journée gâchée par ces arnaqueurs», ajoutant que ce week-end après avoir cédé 250 DA au parkingeur, il a été surpris de ne trouver aucune place sur le



Ph/D. R.

sable, vu que des parasols étaient installés préalablement par les loueurs. «Ils ont pris les meilleures places. Les places de devant étaient réservées à leurs parasols. Quand on a des enfants, on doit être proches afin de pouvoir les surveiller», a-t-il indiqué. Finalement, ce père de famille a cédé encore 800 DA pour le parasol et s'est embrouillé avec le loueur. Il est à

noter que d'une plage à l'autre, le prix du parkings va de 100 à 500 DA dans certains endroits. Les parasols sont «loués» entre 700 et 1 000 dinars. Les chaises à 300 DA. Les tables avec parasol et quatre chaises sont louées entre 2 000 et 3 500 DA. «Ce sont les prix d'une plage privée», s'indigne de son côté Meriem, une mère de famille qui a déboursé plus de 3 500 DA pour une jour-

née à la plage. Par ailleurs, ces pratiques illégales sont aussi appliquées depuis quelques années aux niveaux des plages interdites à la baignade, où de simples passages sont transformés en «parking», et l'estivant est obligé de payer plus de 150 DA au risque de ne pas retrouver sa voiture ou de la trouver dans un état critique.

T. K.

Sénat

Présentation du projet de loi sur les zones franches

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présenté, hier, devant les membres du Conseil de la nation, le projet de loi définissant les règles générales applicables aux zones franches. Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée à la présentation et au débat du projet de loi, et présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement Besma Azouar, M. Rezig a indiqué que le nouveau texte contribuera, en fixant les règles régissant les zones franches, à encourager et à diversifier la production locale mais aussi à promouvoir les exportations et à réduire la facture des importations. En vertu de ce projet de loi qui comprend 21 articles répartis sur 5 chapitres, la gestion de la Zone franche sera accordée contre une redevance à payer auprès de l'administration des domaines, selon M. Rezig qui précise que cette mesure sera accompagnée d'autres avantages fiscaux et douaniers concernant les activités commerciales qui y sont effectuées. M. Rezig a précisé

que ce texte de loi s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des instructions et directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a chargé le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations de traiter le problème de la contrebande par le développement du commerce extérieur et «la création de zones franches avec les pays africains voisins». Il a rappelé la mise en place d'un groupe de travail englobant tous les secteurs ministériels concernés en plus de la Banque d'Algérie (BA), en vue d'entamer l'examen du projet de création de ce type de zones tout en prenant l'avis des associations professionnelles concernées et des académiciens algériens. L'augmentation des zones franches dans le monde a conduit à la création de l'Organisation mondiale des zones franches en 2014, pour promouvoir les échanges de vues, les bonnes pratiques, et l'échange de données et d'expertises, a-t-il rappelé. Il a également évoqué la création de l'Organisation des zones libres africaines, une plateforme

d'échange des différents modèles de développement des zones économiques en Afrique, regroupant actuellement 37 pays africains. L'objectif de ces zones étant de faciliter les activités, et ce, à travers la mise en place d'une série d'incitations, à l'instar des infrastructures, des exonérations douanières et fiscales et des procédures administratives simplifiées, utilisées comme un des outils des politiques du développement économique national, a fait savoir M. Rezig, soulignant que ces zones cherchent actuellement à attirer les start-up et les sociétés étrangères dont les produits sont destinés essentiellement à l'exportation. Ces zones constituent également l'un des mécanismes de développement au niveau national et régional, et ce, à travers la création d'emplois, l'amélioration de la formation professionnelle, le développement et la diversification des exportations, en plus d'attirer les investissements étrangers directs et d'augmenter les recettes en devises, a-t-il dit. Ainsi, la création de ce type de zones «est au service de la vision stratégique des hautes autorités du pays dans l'adoption

de la politique des zones libres en faisant de celles-ci des points de coopération et d'intégration économique en Afrique et un mécanisme de diversification de l'économie nationale et de promotion des exportations», a ajouté le ministre.

Après l'adoption par le Conseil de la nation de ce projet de loi, le texte d'application sera promulgué. Un cahier des charges sera établi pour le concessionnaire, fixant la position géographique de la zone libre, l'activité autorisée et autres conditions contenues, a-t-il précisé.

Le projet de loi définissant les règles générales applicables aux zones franches a été adopté la semaine dernière à l'unanimité par les députés de l'APN.

La loi sur les zones franches «permettra de renforcer la production locale»

Le projet de loi fixant les règles générales applicables aux zones franches permettra de renforcer et de stimuler la production nationale, a affirmé la commission des affaires écono-

miques et financières du Conseil de la nation dans son rapport préliminaire sur le texte de loi présenté, hier, en plénière.

Le rapport de la commission a été présenté lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée à la présentation et l'examen de ce projet de loi présidée par Salah Goudjil, président de l'institution parlementaire, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

«La mise en place d'un cadre juridique régissant les zones franches est une solution sur laquelle l'Etat pour assurer un véritable décollage pour une économie nationale productive», indique la commission dans son rapport.

Estimant que «de nouveaux contours commencent à se dessiner pour l'écosystème d'investissement», la commission a jugé nécessaire pour concrétiser cette entreprise «d'adopter une nouvelle approche reposant sur la levée des obstacles bureaucratiques sur l'investissement, au titre d'une nouvelle vision économique loin des anciennes pratiques», ajoute le rapport.

Kamel H.

Créer des pôles de nanotechnologies pour consacrer le développement global

■ Des participants à un symposium national, abrité par l'université M'hamed-Bougerra de Boumerdès, ont appelé, lundi, à l'impératif de s'orienter vers la création de pôles de recherche en nanotechnologies dans divers domaines, pour consacrer le développement global du pays.

Par Hocine H.

Les intervenants au 1^{er} symposium national sur les nanotechnologies, organisé par l'Académie algérienne des sciences et des technologies, ont plaidé pour la nécessaire création de ces pôles de recherche, via une stratégie nationale destinée pour ce faire, soulignant «leur importance considérable», au vu des défis futurs qui attendent le pays dans divers domaines.

De nombreux chercheurs universitaires, dont les Professeurs Chitour Chamseddine, Noureddine Benali Cherif et Nour Abdelkader, ont ainsi appelé à accorder au secteur des nanotechnologies «l'intérêt qu'il mérite», au regard de la «vitalité et de la sensibilité» de cette spécialité, qui fait actuellement l'objet d'un intérêt mondial, ont-ils relevé.

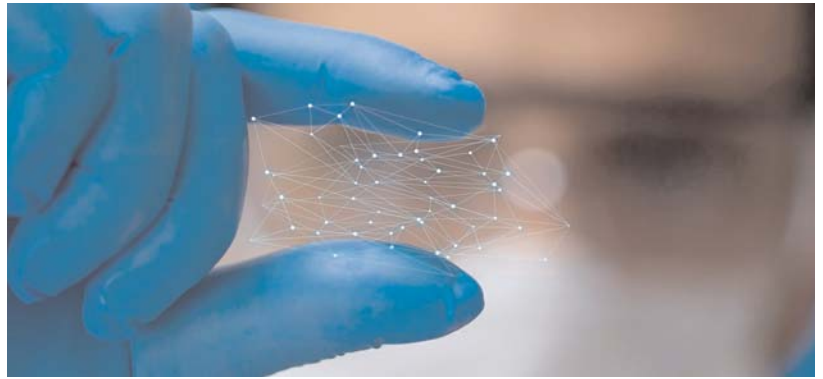
Les intervenants ont loué, à ce titre, l'initiative du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, portant création d'une école nationale dédiée aux nanotechnologies, à Alger, durant l'année prochaine.

A noter que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a annoncé, dimanche, en marge de l'ouverture de ce symposium à Boumerdès, la création d'une école nationale spécialisée dans les nanotechnologies, en septembre 2023, au pôle technologique de Sidi Abdallah (Alger). Il a également signalé l'installation d'un groupe de travail chargé de la préparation du projet de réalisation de cette école supérieure, inscrite dans le cadre du plan de renforcement du réseau national de l'enseignement supérieur (2021-2024).

Dans son intervention, à l'oc-

casion, le P^r Azzeddine Bousseksou, membre de l'Académie nationale des sciences et technologies et responsable de l'organisation de ce symposium, a plaidé pour une modification de la loi régissant l'Académie pour, a-t-il dit, offrir à cet espace scientifique «les moyens qui lui permettront d'accomplir au mieux sa mission, notamment concernant la complémentarité entre les universitaires et chercheurs algériens locaux et ceux résidant à l'étranger».

La deuxième journée de cette rencontre nationale a vu l'animation, par visioconférence, d'une communication du Professeur Jean-Pierre Sauvage, prix Nobel de chimie 2016, dans laquelle il a abordé un sujet technique lié à la recherche en chimie ou à l'énergie solaire, et aux machines moléculaires. «Les applications en nanotechnologies sont devenues une nécessité pour comprendre, expliquer et développer des solutions appropriées à plusieurs problèmes et à leur maîtrise», a affirmé le P^r Sauvage, estimant, en outre, qu'il n'y a nul besoin de génies», mais plutôt



de «mobiliser et de fournir d'importants moyens et techniques pour consacrer cet objectif».

S'exprimant sur ses activités de recherche, il a expliqué qu'il s'intéressait actuellement à des domaines de recherche complexes, représentés notamment par la collecte de l'énergie solaire et sa conversion en énergie chimique ou en hydrogène, qui l'a conduit à un autre domaine relatif à la molécule qui bouge, ou aux mouvements moléculaires.

«Le plus important dans ce domaine reste l'application des résultats de la recherche, et la réalisation de découvertes dans les sciences fondamentales, avec la proposition de nouveaux concepts scientifiques qui ouvrent la voie au travail d'experts dans divers domaines de recherche», a-t-il, encore, ajouté.

Le premier symposium national de deux jours, organisé à la bibliothèque centrale de l'université, a abordé de nombreux thèmes liés aux applications de

la nanotechnologie en physique, chimie, biologie et dans la société. De nombreux professeurs et chercheurs de divers centres, instituts de recherche et universités nationales, ont assuré l'animation de cette rencontre, aux côtés de chercheurs étrangers qui sont intervenus par visioconférence. Ce symposium a été couronné par des recommandations et la publication des communications dans des revues scientifiques mondiales.

H. H.

Algérie/Monaco

Examen des pistes de coopération dans le domaine des sciences de la mer

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a examiné, lundi à Alger, avec le chef de Cabinet du Prince de Monaco Albert II, M. Laurent Anselmi, «les pistes de coopération dans le domaine de la recherche scientifique, notamment les sciences de la mer».

S'exprimant à l'issue de la ren-

contre qui s'est déroulée au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Benziane a souligné que «cette rencontre est une occasion pour étudier les pistes de la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique entre les deux pays, notamment la recherche et la formation dans le

domaine des sciences de la mer». «Des rencontres entre les chercheurs et les spécialistes dans ce domaine sont programmées, et ce sont eux qui vont mettre en place le cadre juridique de cette coopération», a-t-il ajouté. De son côté, M. Anselmi a déclaré que les discussions ont porté sur l'étude des «pistes de coopération sur le plan scientifique ainsi que l'enseignement

supérieur à travers notamment un projet de création d'une académie de la mer à Monaco mais avec des partenariats d'institutions d'enseignement supérieur algériennes». Il a indiqué également qu'il y aura «d'autres possibilités dans la recherche et dans l'enseignement d'autres matières liées à l'environnement marin mais aussi des sciences humaines et sociales».

Maya H.

Assurances/Caisse/Installation

Fayçal Bentaleb installé à la tête de la CNAS

M. Fayçal Bentaleb a été installé, lundi, dans ses nouvelles fonctions de directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), en remplacement de Mme Hind Nessah qui occupait ce poste par intérim, indique un communiqué de cet organisme. Le nouveau DG de la Cnas a occupé auparavant le poste de directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des non-salariés (Casnos), précise la même source.

APS

Tiaret

Livraison de 562 véhicules de marque Mercedes Benz fabriqués à l'usine d'Aïn Bouchekif

L'entreprise algérienne de fabrication de véhicules de la marque Mercedes-Benz (SAFAV-MB) d'Aïn Bouchekif (Tiaret), relevant du ministère de la Défense nationale, a livré, lundi, 562 véhicules à des organismes et institutions relevant des secteurs public et privé. L'opération comprenait 216 véhicules livrés à la Direction centrale de l'équipement du ministère de la Défense nationale et 151 à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), tandis que les 195 autres véhicules ont été distribués à un cer-

tain nombre de wilayas, de communes et d'établissements publics, tels que les groupes Sonatrach et Sonelgaz, l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement «AADL» et quelques privés, selon le directeur général de la Société algérienne des services de vente et d'après-vente de la marque Mercedes-Benz, Noureddine Mesmoum. Le même responsable a indiqué, à l'occasion de la signature des procès-verbaux de livraison, que deux sites seront ouverts début juillet prochain dans les wilayas de Sétif et

Tlemcen pour assurer le service après-vente, en application de l'engagement de l'institution d'apporter les meilleures prestations liées à la fourniture de pièces de rechange et à la garantie du service après-vente sur l'ensemble du territoire.

Pour sa part, le président du Conseil d'administration de SAFAV-MB d'Aïn Bouchekif, le général Smail Krikro, qui a supervisé ces cérémonies, a réitéré le souci de l'institution de répondre aux besoins de ses clients dans les délais fixés.

Il a également salué la volon-

té du Commandement de l'ANP de développer une industrie militaire aux spécifications internationales et un produit de qualité, qui constitue un appui efficace dans le cycle d'accompagnement des différents secteurs.

Pour rappel, la Société algérienne de fabrication de véhicules Mercedes-Benz a, depuis sa création en 2014 jusqu'à aujourd'hui, fabriqué 18 265 véhicules utilitaires et 10 985 véhicules 4x4, dont 3 188 véhicules utilitaires et 1 101 véhicules 4x4 l'année passée.

Yanis H.

Micro-entreprises

Plusieurs conventions bientôt signées avec des groupes économiques importants

■ Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat, a félicité, lundi, les chefs des petites, moyennes et micro-entreprises à l'occasion de leur Journée mondiale, rappelant les mesures incitatives accordées par l'Etat en leur faveur et annonçant la signature prochaine de conventions avec de grands groupes économiques publics et privés.



Par Salem K.

Dans une lettre adressée aux chefs des petites, moyennes et micro-entreprises, publiée par les services de son

département, M. Diafat a affirmé que «le secteur des micro-entreprises bénéficie d'un appui important du président de la République qui n'a ménagé aucun effort pour faire de ce secteur une filière vitale qui anime la

dynamique économique du pays tout en renforçant l'innovation et la créativité, étant un élément-clé de la diversification de l'économie locale». «En application des instructions du président de la République, nous avons mis en place une nouvelle stratégie basée principalement sur l'approche économique en matière de création des micro-entreprises conformément à un nouveau plan d'activités qui répond aux besoins de chaque région. Cette démarche a été couronnée par la création, les deux dernières années, d'entreprises leader dans leur domaine, ayant pu assurer des milliers de poste d'emploi à nos jeunes dans diffé-

rentes filières», a-t-il expliqué.

«Dans le souci de contribuer et de recourir au produit national, nous avons appelé les porteurs de projets à investir davantage dans le secteur industriel. Nos jeunes investissent aujourd'hui dans la fabrication d'équipements et de machines destinés au secteur agricole et industriel, ainsi que dans le domaine de la sous-traitance dans les industries électroniques et mécaniques», a écrit M. Diafat, ajoutant que «le secteur industriel représentait 32 % du total des micro-entreprises créées au cours des six premiers mois de l'année en cours». Le ministre a également mis en avant l'«intérêt

particulier» accordé par ses services au secteur agricole, rappelant les réformes engagées par le ministre délégué «afin de permettre à nos jeunes d'accéder à ce secteur stratégique à travers une série d'incitations, notamment en matière de financement». Après avoir souligné que la stratégie tracée pour son secteur «visait également à lancer des activités économiques modernes en phase avec les exigences du marché national», le ministre délégué a déclaré que «de nouvelles conventions devront être signées durant les prochains jours avec les grands groupes économiques publics et privés». S. K.

Chine

Les pays des BRICS renforcent leur coopération en matière d'économie numérique

Les pays des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) ont décidé de renforcer leur coopération en matière d'économie numérique dans le cadre d'un consensus visant à faire progresser le développement du secteur, a indiqué le ministre chinois du Commerce.

Lors de leur 14^e sommet, tenu la semaine dernière sous format virtuel, les pays des BRICS sont parvenus à un accord sur le renforcement de leur partenariat pour une économie numérique. «Il s'agit d'un document clé tourné vers l'ave-

nir, inclusif et orienté vers l'action», a dit Chen Chao, un responsable du ministère chinois, ajoutant que l'accord sert de garantie institutionnelle importante pour la future coopération en matière d'économie numérique.

Les authentifications numériques, les paiements électroniques, la confidentialité et la sécurité des données, ainsi que d'autres domaines de pointe de l'économie numérique, ont été intégrés dans cet accord, a-t-il indiqué, notant que la coopération sur les technologies émergentes, telles que l'intelligence artificielle,

sera développée.

Notant que les membres des BRICS étaient à différents niveaux de développement numérique, le document souligne la nécessité de concentrer la coopération sur la réduction de la fracture numérique et de l'écart dans les domaines de l'infrastructure numérique, de la technologie numérique et des services numériques, a ajouté le responsable chinois.

Le document précise également l'orientation et les domaines clés de la coopération ainsi que les mesures pour la

coopération en matière d'économie numérique.

«La Chine est prête à travailler avec les autres pays membres pour mettre pleinement en œuvre le consensus de coopération et mener activement des échanges de politiques, une coopération en matière de renforcement des capacités et des activités de partage des meilleures pratiques, afin de libérer le potentiel de la coopération en matière d'économie numérique et d'en faire bénéficier les populations des pays des BRICS», a-t-il indiqué.

S. K.

Inde/E-paiement

Plus de 14,5 milliards de transactions au premier trimestre

LInde a enregistré 14,55 milliards de transactions via divers modes de paiement dirigés par la plateforme Unified Payment Interface (UPI), soit un volume de 10,25 billions de roupies au premier trimestre (janvier-mars), indique un nouveau rapport. Lancée en 2016, l'UPI est l'initiative de la National Payments

Corporation of India (NPCI), l'organisation-cadre nationale pour l'exploitation des paiements et les systèmes centralisés de règlement, créée par la Banque de réserve de l'Inde (RBI) et l'Association des Banques indiennes (IBA). Ce projet collaboratif avait pour mission de transformer l'Inde en une économie sans

espèces et de promouvoir la transition vers les paiements digitaux.

Les transactions UPI P2M (de personne à commerçant) sont apparues comme le mode de paiement préféré des consommateurs indiens avec une part de marché de 64 % en volume et de 50 % en termes de valeur, selon le rapport de Worldline, un leader

mondial du secteur des paiements. Parmi les principales applications UPI figurent Phone Pe, Google Pay et Paytm qui représentaient 94,8 % du volume total des transactions, a fait savoir le document. Le déploiement de terminaux de points de vente a connu une croissance de plus de 28 % au premier trimestre 2022 par rapport

à l'année précédente, précise le rapport, ajoutant que le nombre total de cartes de crédit et de débit en circulation à la fin du premier trimestre s'élevait à 991,28 millions. Avec plus de 658 millions d'utilisateurs d'internet, l'Inde est le deuxième marché en ligne derrière la Chine.

Sami N.

Marchés/Changes

L'euro consolide face au dollar, avant des indicateurs de fin de semaine

Leuro consolide sa position face au dollar lundi, après avoir atteint un sommet de deux semaines, sur un marché peu animé qui attend des déclarations de banquiers centraux ainsi que des indicateurs d'inflation jeudi et vendredi.

Vers 21h00 GMT, la monnaie unique gagnait 0,29 % face au billet vert, à 1,0584 dollar pour un euro. Plus tôt, elle était montée jusqu'à 1,0615 dollar, pour la première fois depuis début juin.

Pour Edward Moya, d'Oanda, les cambistes se positionnent dans l'attente de la publication, vendredi, d'un chiffre d'inflation

en zone euro qui pourrait atteindre un nouveau record, à 8,3 % en juin, contre 8,1 % en mai. Néanmoins pour Marc Chandler, du courtier Bannockburn Global Forex, le fait que l'euro n'ait pas réussi à aller au-delà de 1,0615 dollar lundi, indique qu'il s'est heurté à un seuil de résistance et qu'il devrait se rapprocher de 1,05 dollar à court terme. La trajectoire du dollar dépendra aussi de l'indice des prix PCE pour mai, attendu jeudi et très suivi par la banque centrale américaine (Fed). Le marché des devises évoluera aussi au gré des déclarations de ban-

quiers centraux, attendues nombreuses cette semaine. Aujourd'hui, une table ronde, organisée à l'occasion d'une conférence de la Banque centrale européenne (BCE) au Portugal, réunira ainsi la présidente de la BCE, Christine Lagarde, le président de la Fed, Jerome Powell, et le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Andrew Bailey. Pour Marc Chandler, le dollar a été affecté par l'évolution des projections des opérateurs en matière de politique monétaire américaine. Ils accordent une probabilité plus élevée que jamais à une hausse

de 0,75 point de pourcentage du taux de la Fed lors de sa prochaine réunion, les 26 et 27 juillet, mais ils tablent aussi sur une baisse de ce taux dès 2023. «Cette baisse possible, qui prive le dollar d'une partie de son soutien lié à la politique monétaire de la Fed, voudrait dire que l'économie ralentit plus que ce n'est souhaitable», a expliqué Gregori Volokhine, de Meeschaert Financial Services. Ailleurs sur le marché des changes, le forint hongrois est descendu lundi au plus bas niveau de son histoire face à l'euro, à 404 forints pour un euro. La Hongrie affiche pour-

tant l'un des taux directeurs les plus élevés d'Europe, à 5,90 %, avec la Pologne (6 %) et la République tchèque (7 %). «La Hongrie devient de plus en plus isolée», a estimé Marc Chandler, notamment du fait d'une série de prises de position récentes qui la singularisent au sein de l'Union européenne. Quant à la livre turque, elle a connu lundi son plus fort rebond de l'année, après l'annonce d'une nouvelle mesure de soutien imposant à certaines entreprises d'écouler leurs devises étrangères afin de pouvoir bénéficier de prêts bancaires. R. E.

Sétif

Cinq incendies éteints sur sept déclarés en milieu agricole

■ Les services de la Protection civile de la wilaya de Sétif sont parvenus, lundi après-midi, à éteindre cinq incendies sur sept, déclarés en milieu agricole, et les opérations se poursuivaient pour venir à bout des deux feux restants, apprend-on de ces services.

Par Safy T.

Selon le chargé de communication à la direction de wilaya de la Protection civile, le capitaine Ahmed Lamamra, les unités d'El Eulma, Bir El Arch et Ain Arnat, ont éteint cinq incendies déclarés en milieu agricole et sur des aires vertes aux mechtas Medjez et Lektatfa dans la commune de Kaouane, au douar Berdia dans la commune de Béni Ouessine, près du cimetière Sidi Haydar et l'université Sétif-2. La même source a souligné que les efforts se poursuivent pour circonscrire les deux autres incendies déclarés dans les deux communes d'Ain Roua et Ain Sebt (Nord de Sétif). Le premier de ces deux incendies s'est déclaré au douar Ben Zeraïg, commune d'Ain Roua, sur les limites avec la commune Dhraa El Gaid, wilaya de Béjaïa, pour se propager dans diverses directions et les moyens nécessaires pour le combattre ont été mobilisés par l'unité de Bougaâ, la colonne mobile de Sétif et l'unité de Kherata (Béjaïa) sous la direction du chef de l'unité de Bougaâ et avec l'appui des citoyens et des communes concernées, selon la même source. Le second incendie a pris sur les environs d'Ain Ksar avant de se propager sous l'effet du vent vers la cité Merdj Essahel et les douars Ferghous, Ain Gherifa et Kef Lahmar, et les moyens des unités de la Protection civile de Béni Aziz, Djemila, Babors et Guidjel, ont été mobilisés pour le combattre ainsi que les moyens des communes avoisinantes et des citoyens. Selon le capitaine Lamamra, les cinq incendies éteints ont ravagé 45 hectares de champs de blé, 20 hectares de chaume, 800 bottes de foin, 3 hectares d'herbes et certains arbres forestiers sans faire de victimes humaines. Le même cadre a invité les agriculteurs, les citoyens et les habitants des localités rurales à faire preuve de grande vigilance, notamment en ces conditions de chaleur torride et de vents, pour éviter les incendies et à déclarer immédiatement tout départ de feu tout en tentant de l'éteindre.

Les deux incendies de Hammam Guergour totalement éteints

Les services de la Protection civile ont totalement éteint, lundi après-midi, les deux incendies déclarés dimanche sur des périmètres agricoles au Douar Cheriguet et au lieu-dit «Sept Virages», dans la commune de Hammam Guergour (wilaya de Sétif), près des limites avec la commune de Harbil, faisant deux morts et 23 blessés, a-t-on appris, lundi, de ces services. Le chargé de communication à la direction de wilaya de la Protection civile, le capitaine Ahmed Lamamra, a indiqué à l'APS que «les deux incendies ont été totalement éteints ce lundi après-midi et leur site est sous surveillance jusqu'à mardi (hier) pour éviter la reprise des flammes sous l'effet des vents et de la forte chaleur». La propagation de ces deux feux a ravagé d'importantes superficies estimées à 150 hectares de buissons, de vergers arboricoles, de peuplements de pin d'Alep et de



broussailles de chêne vert, nécessitant la mobilisation intensive d'équipes de la Protection civile pour surveiller le site, a précisé la même source. La même source a indiqué que «les instances concernées, dont les services agricoles et la Conservation des forêts, œuvrent à recenser les dégâts de ces deux incendies qui n'ont pas atteint les maisons des citoyens, à l'exception de cer-

taines maisons abandonnées». D'importants moyens humains et matériels des unités de la Protection civile de la wilaya et les deux colonnes mobiles de Sétif et M'sila, des éléments de l'Armée nationale populaire et des citoyens assistés par des moyens aériens, ont été mobilisés à cet effet en présence du directeur de wilaya de la Protection civile par intérim, le commandant Youcef Chorfi. Un

hélicoptère de la Protection civile est intervenu pour évacuer vers l'hôpital des grands brûlés de Douéra (Alger) un agent de la Protection civile atteint de brûlures de deuxième degré aux mains et à la tête. Le bombardier d'eau russe arrivé dimanche à l'aéroport 8-Mai-1945 d'Ain Arnat (Ouest de Sétif) est également intervenu pour éteindre ces feux, a indiqué le capitaine Lamamra.

S. T.

Hydrocarbures

Importante découverte de gaz à condensat à Hassi R'Mel

Le groupe pétro-gazier national «Sonatrach» a annoncé, lundi dans un communiqué, une importante découverte de gaz à condensat dans le périmètre de Hassi R'Mel. «Sonatrach annonce, ce jour, qu'elle a mis en évidence un

potentiel important en hydrocarbures dans le réservoir Lias Carbonaté-LD2- au niveau du périmètre d'exploitation de Hassi R'Mel», souligne le document. «L'évaluation préliminaire de ce potentiel a montré un volume qui

varie entre 100 et 340 milliards de m³ de gaz à condensat», ajoute la même source, précisant que «ces volumes constituent l'une des plus grandes réévaluations des réserves des 20 dernières années». «Un programme de tra-

vaux de développement est en cours d'exécution pour confirmer les volumes estimés et réaliser des productions en fasttrack de l'ordre de 10 millions de m³ par jour, à partir du mois de novembre 2022», conclut Sonatrach. Maya H.

Béjaïa

Sonatrach organise un exercice de simulation au niveau du centre enfûteur de Naftal

Le Groupe Sonatrach a organisé, hier, un exercice de simulation d'un incident au niveau du centre enfûteur de Naftal (filiale du Sonatrach) à Béjaïa. «Sonatrach informe l'opinion publique qu'un

exercice de simulation d'un incident sera organisé ce mardi 28 juin 2022, à partir de 09h00, au niveau du centre enfûteur (Naftal) situé au centre-ville de Béjaïa», a indiqué le Groupe dans un communiqué. Cet

exercice de simulation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel du Poste de commandement tactique du pôle d'Alger (PCT) du Groupe Sonatrach. Ont participé à cet

exercice, les services de la Protection civile, la Sûreté nationale et les services hospitaliers du CHU Khalil-Amrane, attenants au centre enfûteur, précise la même source. M. O.

Béchar

Plus de 630 foyers raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz

Pas moins de 638 foyers, répartis sur deux nouveaux lotissements urbains dans la commune de Béchar, ont été raccordés récemment aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya. «L'opération s'inscrit dans le cadre du programme établi par les hautes autorités portant extension des réseaux d'alimentation en électricité et de gaz, dans le but

d'améliorer les conditions de vie des citoyens», a déclaré le wali de Béchar, Mohamed Saïd Benkamou, lors de la cérémonie de mise en service de ces deux réseaux énergétiques. Le raccordement au réseau public de distribution de l'énergie électrique a ciblé 419 foyers, alors que 219 autres ont été raccordés au réseau de gaz naturel. Cette opération a nécessité la réalisation d'un réseau de

transport de 7,8 kilomètres/linéaires, pour un financement de plus de 26 millions de dinars, dégagé au titre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, selon les responsables du secteur de l'énergie. Outre ce projet, il a été procédé à l'électrification de 47 exploitations agricoles à travers la même collectivité, et ce, dans le cadre de l'application des recommandations des pouvoirs

publics concernant l'accompagnement de l'investissement agricole, a-t-on expliqué. Dans la wilaya de Béchar, il a été procédé auparavant au raccordement au réseau électrique de 24 autres exploitations agricoles situées dans le périmètre agricole de «Bouali», dans la commune frontalière de Béni-Ounif (110km au nord de Béchar), a-t-on rappelé.

L. M.

Appel à lancer un plan national

Pour la prise en charge des maladies rares

■ P' Zakia Arada, pédiatre à l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) «Nafissa- Hamoud» d'Hussein Dey (Alger), a relevé la nécessité de lancer un plan national pour la prise en charge de toutes les maladies rares prévalant dans la société.

Par Faten D.

Lors d'une journée scientifique internationale sur les maladies rares, la spécialiste a relevé l'importance du diagnostic précoce de ces maladies parallèlement à la mise en place de laboratoires biologiques qui effectuent des analyses à cet effet, ainsi que de structures de santé spécialisées. En dépit du budget alloué par l'Etat à la prise en charge des maladies rares et à l'approvisionnement en médicaments, ajoute-t-elle, la plupart de ces médicaments sont prescrits selon la spécialisation médicale et ne sont pas destinés à prendre en charge tous les symptômes résultant de ces qui touchent plusieurs parties du corps. Elle a, en outre, évoqué les différentes maladies rares qui ont été recensées à ce jour en Algérie, citant à titre d'exemple l'enregistrement de 200 nouveaux cas/an de la maladie génétique héréditaire



«phénylcétonurie», qui survient à la suite d'une déficience en un enzyme responsable de la conversion des acides aminés dans le sang. La spécialiste a appelé, dans ce sillage, à la mise en place d'un comité d'experts multidisciplinaire, en vue de prendre en charge ces mala-

dies et de choisir les médicaments adéquats après la promulgation des lois nécessaires dans ce domaine et l'ouverture des centres régionaux spécialisés afin de réduire les déplacements. P' Arada a enfin rappelé les recommandations de l'Organisation mondiale de la

santé (OMS) de la nécessité de procéder à un diagnostic précoce de certaines maladies génétiques, classées comme maladies rares, pendant la grossesse, en effectuant des analyses simples et peu coûteuses qui peuvent éviter à l'Etat et aux familles les complications de

ces maladies.

F. D.

Palestine/Covid-19 Une situation préoccupante en raison d'une sixième vague

LA PALESTINE est entrée dans la sixième vague de l'épidémie de nouveau coronavirus, et la situation épidémiologique est devenue «préoccupante», a alerté, lundi, la ministre palestinienne de la Santé, Mai Al-Kaila. Evoquant environ 1 000 cas de Covid-19 enregistrés rien qu'en Cisjordanie occupée dimanche, M^{me} Al-Kaila, citée par l'agence de presse palestinienne Wafa, s'est inquiétée d'une «augmentation significative» du nombre d'infections, outre les nouveaux cas d'hospitalisation. La ministre palestinienne de la Santé a appelé au suivi des mesures préventives, dont le port du masque, en particulier dans les zones fermées, et à la nécessité de se faire vacciner, en particulier pour les personnes âgées, et souffrant de maladies chroniques. Maya K.

Chine

La quarantaine réduite de moitié pour les arrivées de l'étranger

LA QUARANTAINE pour les voyageurs arrivant en Chine depuis l'étranger passe d'environ 21 jours à sept jours à l'hôtel, plus trois jours d'observation à domicile, a annoncé, hier, la Commission nationale de la santé. Ces nouvelles règles constituent un changement majeur dans les restrictions d'entrée imposées par la Chine, qui suit une stratégie stricte dite «zéro Covid» depuis le début de la pandémie. Depuis deux ans, les voyageurs arrivant de l'étranger doivent se soumettre à une quarantaine dans un hôtel ou un centre dédié. Selon la nouvelle politique de contrôle et de prévention du Covid, cette quarantaine dite «centralisée» est réduite à sept jours. Pékin avait fermé ses frontières internationales au moment de la propagation du nouveau coronavirus et le nombre de vols arrivant en Chine reste très limité afin de réduire les cas importés. Depuis avril, un nombre croissant de villes pilotes, dont Pékin en mai, ont déjà réduit à dix jours la quarantaine centralisée pour les arrivées de l'étranger. L. O.

Pérou

Le gouvernement annonce une quatrième vague de Covid-19

Le Pérou, qui figure parmi les pays les plus endeuillés au monde par le Covid-19, subit une quatrième vague de nouveau coronavirus depuis le début de la pandémie avec une hausse notable du nombre de cas, a annoncé le gouvernement. «Nous connaissons actuellement une quatrième vague et avons observé une progression (...) dans diverses provinces de

notre pays, comme Junin, Arequipa, Cuzco et la capitale», a déclaré à la radio RPP le ministre de la Santé, Jorge Lopez. Selon les chiffres officiels, le nombre de contaminations est passé de 1 800 cas par semaine en début de mois à plus de 11 000 la semaine dernière. Les autorités sanitaires ont exhorté la population à se faire vacciner pour prévenir les

cas graves et éviter les hospitalisations. La hausse des cas de nouveau coronavirus survient au moment où le pays renoue avec la normalité pré-pandémie avec l'allègement des restrictions sanitaires depuis avril, en particulier la fin du port obligatoire du masque dans la rue. Elle n'a pas provoqué pour l'heure d'augmentation notable des hospitalisations ni des

décès. Le Pérou a été frappé par une troisième vague de Covid-19 de fin 2021 à février 2022, avec un pic à 50 000 cas par jour en moyenne durant la troisième semaine de janvier. Actuellement, le pays compte 833 malades atteints du Covid-19 dans ses hôpitaux, après un nombre record de 15 547 en mars 2021.

Fatah G.

Environnement

La pollution liée à 10 % des cas de cancer en Europe, selon un rapport

Près de 10 % des cancers en Europe sont liés à la pollution sous diverses formes, averti, mardi, l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), qui souligne que la majorité des cas sont évitables. «L'exposition à la pollution de l'air, au tabagisme passif, aux rayons ultraviolets, à l'amiante, à certains produits chimiques et à d'autres polluants, sont à l'origine de plus de 10 % des cas de cancer en Europe», relève l'agence européenne dans un communiqué. Ce chiffre pourrait, toutefois, drastiquement diminuer si les politiques existantes faisaient l'objet d'une mise en œuvre rigoureuse, notamment dans la lutte contre la pollution, selon l'organisation. «Tous les

risques cancérigènes environnementaux et professionnels peuvent être réduits», a affirmé Gerardo Sanchez, un expert de l'AEE, en amont de la publication du rapport, le premier de l'agence sur le lien entre cancer et environnement. «Les cancers déterminés par l'environnement et dus à des radiations ou à des carcinogènes chimiques peuvent être réduits à un niveau presque négligeable», a-t-il assuré lors d'un point presse. Selon les données de l'agence, la pollution de l'air est responsable de 1 % des cas et d'environ 2 % des décès – une part qui monte à 9 % pour les cancers du poumon. Des études récentes ont également détecté «une corrélation entre l'exposition

à long terme aux particules, un polluant atmosphérique majeur, et la leucémie chez les adultes et les enfants», souligne l'organisation européenne. Le radon, un gaz radioactif naturel susceptible d'être inhalé notamment dans les logements peu aérés, est lui considéré comme responsable de 2 % des cas de cancer sur le continent. Selon l'agence européenne, les ultraviolets – d'origine principalement solaire mais aussi artificielle – sont responsables de près de 4 % de tous les cas de cancer, en particulier du mélanome, une forme grave de cancer de la peau qui a fortement augmenté en Europe au cours des dernières décennies. Certaines substances chimiques

utilisées sur les lieux de travail et libérées dans l'environnement sont également cancérigènes. Plomb, arsenic, chrome, pesticides, bisphénol A et les substances alkylées per- et polyfluorées (PFAS) comptent parmi les plus dangereuses pour la santé des Européens, au même titre que l'amiante, interdite depuis 2005 dans l'UE mais toujours présente dans certains bâtiments. Dans l'UE, 2,7 millions de personnes sont diagnostiquées d'un cancer chaque année et 1,3 million d'entre elles en décèdent. Le continent, qui représente à peine 10 % de la population mondiale, compte 23 % des nouveaux cas et 20 % des décès. G. H.



Fuite de chlore dans un port en Jordanie

13 morts, situation sous contrôle

■ La situation était sous contrôle hier au port d'Aqaba dans le sud de la Jordanie, au lendemain de la mort de 13 personnes dans un accident provoqué par la chute d'un conteneur duquel s'est échappé du chlore, un gaz toxique.

Par Mourad M.

Aqaba, l'un des principaux ports de la mer Rouge, est le seul port maritime du royaume hachémite, par lequel transitent la plupart des importations et exportations jordaniennes. Aqaba est également une importante station balnéaire.

"La situation à Aqaba est désormais sous contrôle", a déclaré aux journalistes le Premier ministre Bicher al-Khasawneh, ajoutant que "le port fonctionne normalement".

Selon un dernier bilan officiel, 13 personnes, huit Jordaniens et cinq étrangers, sont morts par asphyxie et 260 ont été blessés, parmi lesquelles 123 sont toujours hospitalisées.

Parmi les blessés, Assadallah al-Jazi, 25 ans, employé d'une entreprise de fertilisants chimiques, raconte sous son masque respiratoire les premiers instants de l'accident.

"Nous n'avons pas entendu d'explosion mais on a senti l'odeur d'une matière toxique et avons vu un nuage jaune. Puis il y a eu des gens qui s'étouffaient", dit-il à l'AFP.

Lundi après-midi, une fuite de chlore s'est produite au port après la chute d'un conteneur avec du gaz liquide, selon la cellule de crise gouvernementale.

Des images télévisées montrent une grue qui transporte le conteneur, avant de le lâcher au-dessus du bateau. Après le choc, un épais nuage jaune s'en échappe instantanément, tandis que des gens tentent de s'enfuir.

D'après l'ancien directeur de l'entreprise en charge de la gestion du port,

quelque vingt conteneurs de gaz liquéfié "contenant un pourcentage élevé de chlore" devaient être chargés sur le bateau.

L'adjoint au chef de l'Autorité portuaire de la région d'Aqaba, Haj Hassan, a déclaré qu'un "filin déplaçant un conteneur contenant une substance toxique s'était rompu, ce qui a entraîné la chute du conteneur et la fuite de la substance toxique".

D'après le responsable du Tourisme et l'environnement auprès de l'Autorité de la Zone spéciale économique d'Aqaba, Nidal al-Majali, "la (faible) vitesse et la direction du vent sur les lieux de l'accident ont contribué à éviter la propagation de la matière" toxique.

Selon le Premier ministre présent au port d'Aqaba, M. Khasawneh, "la vie a repris son cours, il n'y a plus de concentration de gaz dans l'air et le nombre d'hospitalisations diminue".

Il a précisé que les cordons de sécurité établis la veille avaient été levés, sauf sur un rayon de 500 mètres autour du lieu de l'accident et a dit avoir chargé le ministre de l'Intérieur, le général Mazen al-Faraya, de diriger l'enquête sur l'accident.

Les activités du port ont repris hier, à l'exception du quai 4, où a eu lieu l'accident, pour "pouvoir s'assurer que l'endroit est totalement sûr", selon le général Faraya.

La ville d'Aqaba, située dans le golfe éponyme, se situe à la frontière israélienne, à moins de quinze kilomètres au nord de l'Arabie saoudite, tandis que la péninsule du Sinaï égyptienne est de l'autre côté du golfe, à une dizaine de kilomètres.

Selon l'OMS, le chlore est "corrosif pour les yeux, la peau et le système respi-



toire". Son inhalation peut "provoquer une pneumonie, un oedème pulmonaire" et entraîner la mort. Cette substance est également "très toxique pour les organismes aquatiques".

Les blessés admis dans les hôpitaux d'Aqaba souffrent essentiellement de problèmes respiratoires.

"Tous les cas se ressemblent, souffrant d'essoufflement, de forte toux et de verti-

gè", explique à l'AFP docteur Rouba Aamawi de l'hôpital Islamique à Aqaba qui a accueilli 70 blessés, dont certains ont été placés sous respirateur.

D'autre part, le directeur des silos, Imad Tarawneh, a indiqué que le travail était arrêté pour deux jours le temps "d'examiner les stocks de grain dans les silos d'Aqaba".

M. M.



Commentaire

Décalque

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques jours la décision de la Cour Suprême américaine d'annuler la jurisprudence garantissant le droit des américaines à avorter a eu un impact plutôt insolite sur la scène politique en France, ou pourtant ce droit n'est absolument pas remis en question et encore moins en danger. Pourtant, depuis la semaine dernière les déclarations alarmistes se sont multipliées avec certains partis politiques réclamant désormais que le droit à l'accès à l'avortement soit inscrit dans la constitution. Samedi, la chef de file des députés LREM, Aurore Bergé, a en effet annoncé avoir déposé une proposition de loi constitutionnelle pour protéger l'accès à l'IVG. La députée a rapidement reçu le soutien de la première ministre, Élisabeth Borne, et celui de la NUPES, bien que LFI a tenu à rappeler avoir déjà proposé cette mesure en 2018 et 2019. Pourtant, cette proposition, qui semble avoir été pensée à la va-vite n'est pas reçue positivement par tous et même au sein de la majorité présidentielle l'on exprime des réserves. Le président du MoDem François Bayrou, s'oppose à cette mesure. "Je ne suis pas pour", affirme le maire de Pau dès dimanche. Pour lui, "c'est surprenant que ce qui se passe aux États-Unis entraîne des réactions effervescentes dans la vie politique française". "Je ne suis pas pour qu'on décalque la vie politique sur celle des États-Unis", met donc en garde François Bayrou. Et il n'est pas le seul à le penser. "Aucun mouvement politique sérieux ne remet en cause en France la loi Veil, acquis à protéger", ironise quant à lui le président du Rassemblement National, Jordan Bardella. "Pour masquer son incapacité à régler les vrais problèmes du pays, la majorité s'en invente des fictifs", dénonce également le sénateur Les Républicains Bruno Retailleau. Cette dissonance entre François Bayrou et la présidente du groupe LREM serait par ailleurs une façon, pour ce proche soutien du président de la République, de rappeler que le MoDem est un allié du parti présidentiel, mais avec ses spécificités. Et de raviver ses critiques envers la locataire de Matignon. François Bayrou affirmait en effet mercredi dernier que "les temps exigent que le premier ministre soit politique", ciblant directement Élisabeth Borne. Tout en soulignant que c'est à Emmanuel Macron de faire le choix de son chef de gouvernement, et qu'il "n'est pas une femme". Reste que grâce à cette thématique le parti présidentiel a pu détourner l'attention publique et médiatique de son échec aux législatives et sur les suites qu'aura le second mandat d'Emmanuel Macron. La permanence de ce sujet depuis une semaine montre aussi la forte emprise qu'a aujourd'hui l'actualité américaine sur la vie politique française et comment de problématiques purement américaines deviennent des sujets brûlants en France. L'américanisation de la société que redoutait tant certains dirigeants, en allant du Général de Gaulle à Jacques Chirac semble finalement bien se produire avec de plus en plus de responsables politiques qui désormais plutôt que de chercher à la freiner semble au contraire aider à son accélération. F. M.

Publicité



Judo

Mission difficile mais pas impossible pour les Algériens

Auréolé de sa brillante participation aux derniers Championnats d'Afrique remportés haut la main, la sélection nationale (messieurs/dames) de judo tentera de se surpasser pour réaliser une meilleure moisson que celle de la précédente édition à Tarragone (Espagne) quand elle avait obtenu deux médailles de bronze. Cependant, pour le rendez-vous d'Oran, la ville qui a vu en mai dernier la distinction des judokas et judokates algériens dans les épreuves continentales, la mission sera difficile, car le niveau sera plus élevé comparativement aux joutes africaines. Le directeur technique national (DTN), Samir Sbâa, en est d'ailleurs conscient. Il est le premier à reconnaître la difficulté de la tâche, surtout après avoir pris connaissance de la participation de champions du monde et olympiques.

«Certes, la tâche s'annonce difficile, surtout en présence de champions du monde et olympique représentant de grandes nations de la discipline, comme l'Espagne, l'Italie et la France, mais nous restons tout de même optimistes quant à la capacité de réussir une participation honorable, surtout si le facteur chan-

ce est de notre côté», a-t-il insisté. Cela pousse les internationaux algériens à braquer leur regard vers l'opération de tirage au sort, priant pour hériter d'adversaires à portée de main lors des premiers tours pour s'adjuger les meilleures chances afin d'aller le plus loin possible dans ce tournoi.

«Tomber sur des adversaires figurant dans le Top 10 mondial dès les premiers tours, ce n'est pas comme les croiser en demi-finale, car cela permet d'espérer une médaille, au lieu de quitter la compétition précocement», a encore expliqué Samir Sbâa. Le DTN et tous les membres du staff technique savent aussi que l'aspect psychologique est déterminant dans ce genre d'épreuves. Raison pour laquelle on accorde un intérêt particulier à ce volet, et ce, depuis que le groupe a débarqué à Oran.

Côté effectif, les responsables techniques des «Verts» ont opté pour la stabilité, et ce, en reconduisant les mêmes judokas qui s'étaient illustrés lors des Championnats d'Afrique qui ont eu lieu dans le même site qui va abriter le tournoi du judo des JM (Centre des conventions Mohamed-Benahmed).

Tennis

Ibbou éliminée au second tour

La joueuse de tennis algérienne Ines Ibbou a été éliminée au second tour du tournoi de la 19^e édition des Jeux méditerranéens-2022 d'Oran, après sa défaite, hier, devant la Marocaine Yasmine Kabbaj, en deux sets au tennis club Habib-Khellil de Hai Salem.

Exemptée du premier tour, Ibbou a perdu 6-2, 6-4. «Le match était difficile et s'est joué sur de petits détails.

Il y avait trop de pression sur Ines et j'avoue que la joueuse adversaire était forte moralement et a su gérer les moments compliqués. L'Algérienne a mal

entamé les débats, même si elle a fait le nécessaire au second set. Maintenant, on doit se concentrer sur les quarts de finale pour obtenir un résultat positif», a déclaré à l'APS le capitaine d'équipe de la sélection nationale dames, Wakil Kéciba.

Sa compatriote Amira Benaissa affronte actuellement au second tour l'Espagnole Guiomar maristany, tête de série N2.

Ibbou, associée à sa compatriote Ines Bekrar, sont toujours en lice dans le tableau double dames.

Handball / Messieurs

L'Algérie démarre du bon pied, l'Egypte se fait peur

La première journée du tour préliminaire du tournoi de handball des Jeux méditerranéens JM-2022 d'Oran (25 juin - 6 juillet), disputée lundi à la salle du 24-Février d'Arzew, a été marquée par la bonne entame de l'Algérie, vainqueur face à la Turquie (32-27), alors que l'Egypte, championne d'Afrique, a sué pour l'emporter devant l'Italie (38-35).

Le match inaugural du tournoi est revenu à la Serbie, qui a scellé sa victoire en seconde période face à la Slovaquie (31-27), après la fin du premier half sur un score de parité (15-15). Logés dans le groupe A, Serbes et Slovaques ont entretenu le suspense jusqu'aux dernières minutes de la partie, qui est fina-

lement revenue à la Serbie, plus réaliste et lucide. S'en est suivie l'entrée en lice de l'Egypte, détentrice du titre continental et quatrième lors des derniers JO-2020 de Tokyo. Après une période largement à la faveur des «Pharaons» (20-14), les Italiens ont réagi après la pause en revenant à un but d'écart (30-29) à 10 minutes de la fin. Mais le métier et l'expérience des camarades d'Ahmed El-Ahmar ont fini par prévaloir, chose qui leur a permis de s'imposer face à des Italiens qui auraient pu mieux faire. Dans le groupe A, l'équipe algérienne a trouvé quelques difficultés à battre une accrocheuse équipe de Turquie (32-27), grâce à une «Mastereclass» du portier Khelifa Ghodbane,

La deuxième journée a été prolifique Le badminton et la lutte décrochent l'or, le karaté termine avec l'argent



■ Le badminton et la lutte gréco-romaine algérienne se sont distingués durant la deuxième journée des Jeux méditerranéens d'Oran, en décrochant deux nouvelles médailles d'or (une dans chaque spécialité), alors que la boxe a effectué une bonne entame de compétition, avec la qualification de plusieurs éléments à des tours avancés.



Par Mahfoud M.



Les sportifs algériens continuent à s'illustrer

La première distinction de la journée du rendez-vous méditerranéen est à mettre à l'honneur du badminton, grâce au duo Kouceila Mammeri et Youssef Sabri, qui ont offert au badminton algérien une médaille d'or historique, qui restera fermement ancrée dans l'esprit des fans de ce sport et constituera peut-être un motif d'éclat pour ses athlètes. Après avoir décroché le sésame devant le duo espagnol Luis Enrique Perrera et Pablo Ebian Wisen (2-1), la paire algérienne s'est réjouie de l'exploit, souhaitant qu'il booste les coéquipiers afin d'ajouter d'autres titres dans les compétitions restantes. Quelques heures après que le badminton ait décroché l'or, le lutteur Bachir Sid Azara est venu ajouter une autre médaille d'or à l'Algérie, la

première pour la lutte au rendez-vous d'Oran, dans la spécialité gréco-romaine. La victoire d'Azara a été relativement facile contre l'Italien Mirco Mingese, lors d'une finale remportée par 5-0. Cette suprématie attendue d'Azara est venue apaiser le chagrin de ses autres compatriotes, malheureux finalistes, qui se sont contentés de l'argent : Oukali Abdelkrim (77 kg) et Ishak Rhayo (67 kg), au moment où le trio Abdelhak Kherbache (65 kg), Ferhat Benfardjallah (86 kg) et Abdelkader Ikal (74 kg), n'ont pas réussi à décrocher le bronze dans leur catégorie de poids. De son côté, le karaté do a conclu sa participation à la 19^e édition par une autre médaille d'argent, gagnée par Hussein Daikhi (+ 84 kg), qui a raté l'or devant le Croate Andilo Kevisic. Néanmoins, avec un bilan de six médailles (4 or et 2 argent), le karaté a réalisé une participation historique et un exploit sans précédent pour ce sport dans l'histoire de sa participation aux Jeux méditerranéens. Quant à la boxe, dont les compétitions ont débuté lundi, l'entame a été idéale, comme à son habitude, avec Aymen Khelif (63 kg) et Chouaib Bouloudinet (91 kg), qualifiés pour les demi-finales, alors que leurs compatriotes Mordjene Oussama (57 kg) et Abdelmalek Benaribi (60 kg) ont obtenu leur visa aux quarts de finale au Palais des sports du quartier de M'dina Jedida (ville nouvelle) à Oran. Khelif (vice-championne du monde) s'est qualifiée aux dépens de l'Egyptienne Rahma Muhammad par arrêt de l'arbitre, tandis que Bouloudinats a éliminé le Turc Ogur Aydemir (2-0). Quant à Oussama Mordjene, il a battu l'Italien Francesco Luzia (3-0) et Ben El-Arabi le Turc Hakan Dogan (2-1). En revanche, le

parcours du boxeur Mohamed Yassine Touareg (52 kg) s'est arrêté face au Serbe Omer Amitovic. En Raflé, l'équipe nationale algérienne (hommes) s'est qualifiée pour les demi-finales par équipes aux dépens de la Turquie (12-10). De son côté, l'équipe féminine a décroché sa qualification pour le match de demi-finale, après avoir également éliminé la Turquie. Le duo de pétanque (Abdeljalil et Ouaghlissi Fayçal) s'est également qualifié au quart de finale après avoir éliminé le Maroc. Au jeu long, le joueur Boufettah Sid-Ahmed participera au match de demi-finale. Le joueur Mohamed Fayçal Ouaghlissi continue également à se distinguer en passant en demi-finale au tir de précision, après sa victoire sur le français Lucas Desport dans le temps final. En revanche, l'équipe masculine de tennis de table n'a pas réussi à se qualifier pour les demi-finales après avoir perdu face à la Slovaquie. En tennis, le duo féminin, Ines Ibbou et Ines Bekrar, s'est qualifié pour les quarts de finale en éliminant son homologue portugais, composé de Maria Ines aLonte et Mariana Alves Campino (2-0). Quant au duo masculin, composé de Youssef Rihane et Samir Hamza Rekkik, il a été éliminé au 1^{er} tour par le duo slovène Mag Premzel-Sebastian Dominic. En individuel messieurs, Rihane a été éliminé de la compétition, sortant bredouille au premier tour, après s'être incliné face au Turc Kirsir Koray (2-0). Même parcours pour Sehtat Tewfik, alors qu'Amira Benaissa s'est qualifiée pour le tour suivant. Dans les sports collectifs, l'équipe masculine de handball a réussi ses débuts en battant la Turquie (32-27) concernant le deuxième groupe.

M. M.

Affaire Sonatrach-Saipem : confirmation des jugements de première instance

Chakib Khelil condamné à 20 ans de prison

La cour d'Alger a confirmé, hier, les jugements de première instance prononcés contre les accusés poursuivis dans l'affaire Sonatrach et du Groupe italien Saipem, à leur tête l'ancien ministre de l'Energie, Chakib Khelil.

Chakib Khelil a été condamné à une peine de 20 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 2 millions de DA, avec confirmation du mandat d'arrêt international émis à son encontre en septembre 2019.

L'ancien P-DG du Groupe Sonatrach, Mohamed Meziane et l'ancien vice-président du Groupe Abdelhafidh Feghouli ont écopé respectivement de 5 et 6 ans de prison ferme, avec versement, in solidum, d'un montant de 20 millions de DA au Trésor public.

Les accusés étaient poursuivis pour dilapidation de deniers publics, abus de fonction et conclusion de marchés publics contraires à la réglementation.

Les deux représentants du Groupe italien Saipem ont été condamnés à une peine de 5 ans de prison ferme.

Les personnes morales et Chakib Khelil sont tenus de verser au Trésor public une compensation de plus de 19 Mds de DA.

Cour d'Alger : les anciens ministres Ould Abbès et

Barkat condamnés à 6 et 4 ans de prison

Par ailleurs, la même cour a condamné, hier, les anciens ministres Djamel Ould Abbès et Said Barkat respectivement à 6 et 4 ans de prison ferme pour des affaires liées à la corruption.

Le fils de Ould Abbès (Skander) a été condamné dans la même affaire à une peine de 7 ans de prison ferme, alors que l'ancien secrétaire général du ministère de la Solidarité, Abdallah Bouchenak Khelladi, a vu sa peine commuée de trois ans à deux ans de prison ferme.

Les accusés sont poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation, dont détournement de deniers publics, conclusion de marchés en violation de la législation et trafic d'influence.

Cette affaire a fait l'objet d'un appel après recevabilité des procédures de pourvoi, a-t-on rappelé.

En décembre 2020, la cour d'Alger avait confirmé les peines prononcées par le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed, où Djamel Ould Abbès avait été condamné à une peine de 8 ans de prison ferme.

Dans une autre affaire, la cour d'Alger avait condamné l'ancien député Baha Eddine Tliba à 8 ans de prison ferme pour manipulation des listes électorales des législatives de mai 2017.

Hani N.

ANEP GRATUIT 0091 — Le Jour d'Algérie - N° 5675 - Mercredi 29 juin 2022